

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

TIRAGE AU SORT

(application des articles 5 et 17 du décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires de la fonction publique territoriale)

En vue de procéder à l'attribution d'un siège de membre titulaire et sept sièges de membres suppléants vacants, un tirage au sort se déroulera le :

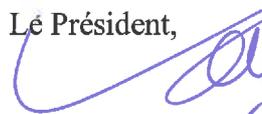
Vendredi 1^{er} décembre 2023 à 10 heures 15
au siège du centre de gestion à Commercy

parmi les électeurs qui remplissent les conditions d'éligibilité.

Tout électeur à la commission consultative paritaire peut y assister.

Fait à Commercy, le 23 novembre 2023

Le Président,



Gérald MICHEL,
Maire de Savonnières-devant-Bar.